

## **Enseignement Supérieur - Attribution de subventions - Manifestations grand public et rentrée étudiante 2008-2009**

*Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :*

### **I - Le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon**

Depuis la fin du mois d'avril 2008, les manifestations du Jubilé «50 ans du CLA» se succèdent à un rythme régulier :

- . la grande rencontre «Le tour du monde en 80 plats» avec comme invité d'honneur le Japon, les 29 et 30 avril,
- . le colloque «Questions de goût», le 30 avril,
- . l'inauguration des «50 affiches pour les 50 ans» et des «50 textes pour les 50 ans», le 15 mai,
- . la Journée d'études «50 ans d'évolution de la didactique des langues» en présence du fondateur du CLA, Bernard Quemada,
- . la Soirée de gala : «Le CLA, Centre de Diplomatie Appliquée de Franche-Comté», le 30 mai,
- . le Forum «enseignement des langues étrangères en ligne à distance» le 25 juin,
- . le Spectacle son et lumière sur la façade du CLA, avec pour thème «Le CLA au coeur des cinq continents», le 7 juillet.

Toutes ces manifestations, très réussies, ont montré par la qualité et le nombre des participants, le prestige et le rayonnement international du CLA, mais aussi à travers la participation active des Bisontins, son profond enracinement local.

D'autres manifestations sont encore prévues et notamment un travail artistique dans les étages du CLA, un DVD des 50 ans, un colloque sur la mobilité européenne des enseignants.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Université de Franche-Comté à titre de participation au financement de ces manifestations.

### **II - Accueil des Etudiants pour la rentrée universitaire 2008-2009**

Pour la sixième année consécutive, la Ville de Besançon, l'Université de Franche-Comté, le CROUS, GINKO, le CRIJ et de nombreux partenaires associatifs désirent, à l'occasion de la rentrée universitaire, souhaiter la bienvenue aux étudiants et permettre aux nouveaux de se repérer dans leur ville en organisant un événement chaleureux et festif à l'occasion de la rentrée universitaire.

Ainsi du 22 au 25 septembre 2008 les étudiants seront invités à découvrir et à participer à des activités culturelles et d'information. Le programme d'accueil se présente ainsi :

- . Lundi 22 septembre : au petit théâtre de la Bouloie : «Pièce pour acteur sans orgueil» (Adrien Le Clair - Troupe étudiante)
- . Mardi 23 septembre : au Piano Bar du Resto U de la Bouloie : Dingue Manding - Percu Jazz
- . Mercredi 24 septembre : au petit théâtre de la Bouloie : Cinéma «Hors Catégorie» (Court métrage étudiant - Pixel significatif) et «Broken Flowers» (film de Jim Jarmush)
- . Jeudi 25 septembre : Accueil au Kursaal à 17 h (information, animation, concert, buvette) et à partir de 20 h 30 concerts de qualité dans des bars du centre-ville organisés par le collectif Culture Café-Concerts avec les associations de musiques actuelles locales.

Durant la semaine, le CROUS réalisera des repas thématiques dans les différents Restaurants Universitaires.

L'Université prendra en charge les animations, la Ville la soirée concerts dans les bars et le volet communication.

Il est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € au Collectif Culture Café-Concerts, organisateur de la soirée dans les bars et une subvention de 600 € à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de la diffusion de l'information aux étudiants.

### **III - La Nuit des Chercheurs 2008**

Pour la troisième année consécutive, l'Université de Franche-Comté propose une soirée d'animations, de rencontres, d'expérimentations et de découvertes à l'occasion de la Nuit Européenne des Chercheurs qui se déroulera le vendredi 26 septembre 2008.

.A partir de 18 h, le grand public sera convié à une soirée ludique et surprenante, en compagnie des chercheurs, dans plusieurs lieux du centre-ville. Il sera question de momies au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, de sport dans la salle d'exposition du gymnase de l'IUFM et de gastronomie dans le Jardin Botanique.

Un jeu de fil rouge permettra de relier les différents lieux et d'inciter les visiteurs à n'en manquer aucun. Une installation ludo-artistico-interactive sera également proposée toute la nuit devant la Présidence de l'Université.

La Nuit des chercheurs, manifestation de la Communauté Européenne, est une invitation à une rencontre des publics avec les chercheurs, en dehors de cadre institutionnel, dans une manifestation de proximité. Elle sera l'occasion de réunir, au même moment, des initiatives innovantes partout en Europe, et de célébrer la recherche à travers ceux et celles qui la font, dans un cadre original et des ambiances particulières.

Après le succès des précédentes éditions, l'Université de Franche-Comté en partenariat avec le Pavillon des Sciences -Centre de Culture scientifique, Technique et Industriel de Franche-Comté-souhaite renouveler cette soirée de rencontres directes entre chercheurs et Bisontins.

Cette initiative est subventionnée par la Commission Européenne. La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une participation financière à hauteur de 1 000 €.

Il est donc proposé d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Université de Franche-Comté dans le cadre de cette manifestation.

### **IV - La Besace, guide étudiant - Bureau des élèves de l'ENSMM**

Depuis une quinzaine d'années, les élèves ingénieurs de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) de Besançon, regroupés au sein du Bureau des Elèves, éditent et diffusent un guide intitulé «La Besace». Ce guide, tiré en 20 000 exemplaires, distribué gratuitement aux étudiants, propose de nombreuses adresses et commentaires estudiantins concernant la vie pratique, culturelle et sportive bisontine.

Il est proposé de verser une subvention de 1 000 € à cette association pour l'aider à réaliser ce guide étudiant.

La 4<sup>ème</sup> Commission réunie le 19 août 2008 s'est prononcée favorablement sur l'attribution de ces subventions.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- d'une part à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 21 600 € qui sera prélevé sur les crédits existants de l'imputation 65.23.65731.400 :

- . 20 000 € pour soutenir les manifestations des «50 ans du CLA»
- . 600 € au titre de l'organisation de la diffusion de l'information aux étudiants, dans le cadre de l'accueil des étudiants pour la rentrée universitaire
- . 1 000 € pour soutenir la Nuit des chercheurs

- d'autre part à des associations, à hauteur de 4 000 € qui sera prélevé sur les crédits existants de l'imputation 68.23.6574.400 :

- . 3 000 € au Collectif Culture Café-Concerts pour l'organisation de la soirée dans les bars dans le cadre de l'accueil des étudiants pour la rentrée universitaire 2008-2009
- . 1 000 € à l'Association du Bureau des élèves de l'ENSMM dans le cadre du soutien à l'édition et à la diffusion du guide la Besace.

«**M. Jean ROSSELOT** : Je ne peux que rééditer un grand classique, à savoir envisager comment on peut capitaliser le passage de ces nombreux étudiants étrangers pour qu'ils continuent, au-delà de leur temps de fréquentation de Besançon, à s'intéresser à notre Ville quand ils seront à des postes... On en a déjà parlé suffisamment, je vois que rien ne change, je tiens à le souligner quand même pour prendre date. Pour le reste, ce qui est fait là est classique. C'est classique, ça manque de souffle quoi ! (rires).

**Mme Joëlle SCHIRRER** : On a bien pris en compte effectivement votre demande et celle de beaucoup d'élus de capitaliser le passage d'étudiants étrangers et un annuaire est en train de se constituer, pas seulement des passages de longue durée mais aussi des stagiaires qui peuvent venir quelques jours à Besançon car le bouche à oreille fait aussi connaître notre Ville. Nous travaillons donc très fortement avec l'Université et les écoles d'Enseignement Supérieur, et bien sûr le CLA».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.*